

DESCRIPTIF DE FONCTION AGENT D'ENTRETIEN.

1. Contexte organisationnel

Direction	Régie Foncière
Fait rapport à	Responsable technique du téléphérique
Lien de coordination	Équipe du téléphérique

2. Finalités de la fonction

Sous l'autorité du responsable technique du téléphérique, le technicien de surface effectue l'enchaînement d'opérations de nettoyage et d'entretien des locaux et des surfaces au niveau des sols, des revêtements, des vitres, des luminaires et des mobiliers. Il assure aussi l'entretien des cabines du téléphérique. L'emploi s'exerce seul, sous le contrôle du responsable technique du téléphérique.

Cela implique que le technicien de surface est en mesure de travailler de façon autonome et de prendre seul les décisions (concernant les produits et leur dosage, le mode opératoire...) entre l'indication du travail à réaliser et le résultat final à atteindre.

Les activités exigent d'allier d'une part, le rendement (vitesse d'exécution) et, d'autre part, le soin.

Contraintes du poste : l'activité peut s'exercer en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture du téléphérique, ce qui implique des horaires décalés et/ou coupés.

Les horaires de travail peuvent être variables et nécessitent en saison de travailler les week-ends et jours fériés.

3. Responsabilités et tâches spécifiques à la fonction

Entretien	<ul style="list-style-type: none">- Entretien général du bâtiment ;- Entretien général des cabines de téléphérique ;- Entretien de l'ascenseur ;- Gérer les toilettes, le papier mains, le papier WC et le savon mains ;- Gérer le tri des déchets ;- Utiliser le matériel (balais, chiffons, produits nettoyants, ...) et les appareils électro-ménager en respectant le mode d'utilisation précisGérer le stock des produits de nettoyage ;- Informer la hiérarchie en cas de besoin en produit, en matériel de nettoyage ;- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
Accueil et assistance des usagers	Orienter les usagers vers les agents d'accueil.

4. Compétences spécifiques liées à la fonction

Connaissances (Savoir)	- Disposer d'une expérience utile dans le domaine du nettoyage constitue un atout.
Aptitudes (Savoir-faire)	- Connaître les produits et techniques de nettoyage, les règles d'hygiène et de sécurité (manipulation des détergents, ...).
Attitudes (Savoir-être)	<ul style="list-style-type: none">- Courtoisie ;- Patience et amabilité ;- Tact ;- Diplomatie et discrétion ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne capacité d'écoute ; - Serviabilité, dévouement ; - Aisance relationnelle ; - Méthode et organisation (flexibilité, structure et priorisation des tâches) ; - Bonne présentation ; - Disponibilité et dynamisme ; - Savoir travailler en équipe mais aussi de manière autonome ; - Grande rigueur ; - Soucieux de la sécurité et du respect des réglementations et des normes de sécurité.
--	---

5. Conditions d'accès à la fonction

Par recrutement- remplir les conditions d'accès de la fonction telles que définies par la convention collective du travail du 30/06/2011 (MB 16/09/2013) de la Commission paritaire 333 pour les attractions touristiques. : poste d'ouvrier qualifié – classe 1 (salaire minimum de 1.954,99€/mois, à l'échelon 0. Prise en compte de l'expérience équivalente).

Par recrutement :

A la personne disposant d'une expérience équivalente.

Épreuve orale permettant de déterminer l'aptitude du candidat à la fonction.

6. Critères d'évaluation

L'agent d'entretien est évalué par la Directrice de la Régie foncière et le responsable technique du téléphérique dans le respect des critères définis dans le présent descriptif de fonction en tenant compte de la bonne exécution des tâches qui lui seront confiées.